

Séance du 06 avril 2023

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

06-04-2023-21

Date de convocation le 06/04/2023

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 14
Procurations : 1
Votants : 14

Le six avril deux mille vingt-trois à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Étaient présents : Mmes ETCHART, BAZIARD, GRAUX, GUITTONNEAU, LOQUET, DAUBAS et ainsi que MM. CLAVÉ, CAMGRAND, LAPETRE, HILLOU, LETARGUA, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, et SALEFRANQUE

Secrétaire de séance élu : M. SALEFRANQUE

Avait donné pouvoir : Mme CAZENAVE pouvoir à Mme GUITTONNEAU

OBJET : ACHAT PARCELLE BB 169

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour faire les extensions de réseaux nécessaires à la desserte des terrains du Lotissement Darrigrand, Madame Laure MINBIELLE et Monsieur Anthony CARDOSO ont accepté le passage de servitudes de réseau sur leur propriété respectivement cadastrée BB169.

Ils acceptent de céder symboliquement à l'euro symbolique les parcelles à la commune.

Oui l'exposé du Maire, le Conseil Municipal :

PROPOSE d'accepter l'achat de ces deux parcelles à l'euro symbolique

DÉSIGNE Maître ESTRADÉ, notaire à Arthez de Béarn en vue de rédiger l'acte authentique correspondant.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents se rapportant à cette cession.

PRÉCISE que les parcelles seront intégrées dans le domaine public de la commune

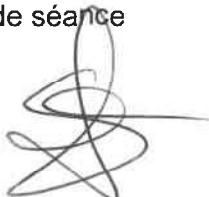
Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,



Jacques CLAVÉ

Pascal SALEFRANQUE
Secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID : 064-216403964-20230413-06_04_2023_21-DE

